L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par [illegible] payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les [illegible] ne soient payés, et à moins que [illegible] entendra suspendre son abonnement, [illegible] informer son intention, par écrit au [illegible] L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MUSIQUE.

LES soussignés ont constamment à vendre un grand assortiment de musique, des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

Chansons françaises, pour le forté-piano,
Dans un délire extrême,
La Pastourelle,
Napoléon et l'Amour,
La Brigantine ; les Adieux,
Partant pour la Syrie,
Le vaillant Troubadour,
Sans chagrin, moi, chaque jour,
C'est une larme ; ne m'oubliez pas,
Ce que je désire, ce que j'aime,
Héros dont chacun vante les exploits, &c.

F. JOHNS & Co.
25 mai. rue de Chartres, No. 113.

MUSIQUE.

Les soussignés ont constamment en vente, un grand assortiment de *MUSIQUE* des dernières publications, parmi lesquelles se trouvent les morceaux suivants :

CHANSONS ITALIENNES.

Una Brunetta,
Ebben por mia memoria,
Di Piacer mi balza il cor,
Rinascer mi sento,
Che dice mal d'amore,
Donne l'amore,
O ha detto la mia mamma,
Non Giovar il sospirar
La cachucha,
Di tanti palpiti,
Pescator del onda,
Aurora che sorgerai,
Ah ! Spiegarti, o Dio!
Nel cor piu non mi sento,
Canzonetta d'an innamorato,
Buonanotte,
Papa,
Mammania,
No no no quiero casarme,
O dolce concento,
Voi che sapate,

E. JOHNS & Co.
18 mai rue de Chartres, no. 113.

Le soussigné a reçu par le John & Elisabeth, de New-York, les articles suivants, qu'il vendra en gros et au détail, à des prix et conditions avantageux.

Gomme Arabique de Turquie; opium, dito; Sedlitz powder; encre pour le linge; cachou; colle de poisson; fleurs de sureau; seamnonée d'Alep; vermillon; farine de graine de lin; anis vert; racine d'Angélique; graine dito; cantharides; rhubarbe en racine; éponges fines; essence d'anis; de citron; de bergamote; de rose; pèse-liqueur ; pèse-sirop ; pèse-acide et pèse-sel; sel d'oseille; vernis du Japon noir; do. rouge; orge gerlée; potasse, &c. &c.

23 mai. FORESTIER.

AUX HABITANTS.

LE soussigné a l'honneur d'informer les habitants sucriers, qu'il a reçu récemment par l'arrivée du bateau à vapeur *Président*, une grande quantité d'articles en fonte venant de la fonderie de MM. S. et J. Stucker, du Tennessée ; ces articles joints à ceux qu'il a reçus par les arrivages antérieurs, forment un assortiment complet de

Chaudières à sucre de toute grandeur, depuis 30 jusqu'à 80 pouces de diamètre;

Moulins à sucre, perpendiculaires,	24 sur	28
" "	28 sur	30
" "	30 sur	36
" horizontaux	24 sur	40
" "	26 sur	42

charriots à porter les cannes, grillages en fer pour les fourneaux, bouches de fourneau, &c. Ces articles seront vendus à des prix raisonnables.

W. M. STEWART,
23 mai. rue Conti, no. 26

UN nouvel assortiment de Rasoirs, Canifs et Ciseaux de Rodgers, reçus d'Angleterre et à vendre par P. ROMAIN,
21 mai rue de Chartres, no. 97.

J. GAULHIAC, COIFFEUR,

Rue de Chartres No. 176, au coin de la rue Jefferson.

ETANT sur le point de faire un voyage de quelques mois en France, prie les personnes à qui il pourrait devoir de se présenter de suite pour être soldées ; et celles qui lui doivent, de vouloir bien acquitter leurs comptes d'ici au 25 courant, époque de son départ.

Outre les marchandises qu'il a en magasin, il vient de recevoir de Paris par le navire Henry-Astor, un assortiment de fines parfumeries, en crême d'amande amère, de colimaçon, ditto concombre, savon à la rose, huile de philocome pour les cheveux etc. etc. aussi un bel assortiment de faux cheveux, nattes (dites fausses queues) toutes longueurs, touffes sur peignes indéffrisables, très légère, et agréables pour l'été.

Brosseries dans tous les genres; assortiment de verrerie au goût du jour verres à boire, carafes, porte-huilier à inscriptions et allégorie à la révolution de juillet &c.

Pendant son absence de la Nelle-Orléans, qui durera quelques mois, Mr. Viot, coiffeur, attaché à son magasin depuis un an, prendra des élèves et donnera des leçons de coiffure, aux mêmes condition que par le passé, m'engageant à mon arrivé de Paris, à démontrer toutes les nouveautés dans les coiffures de différents genres.

Il continuera également à confectionner, d'après le goût des personnes, toute espèce de postiches en touffes à peignes différents genres, perruques, toupets, etc. 21 mai.

WM. G. HEWES, *rue du Camp, No. 9*, offre à vendre 185 quarts de bque. vin de Malaga, ayant droit au *drawback* ; 100 bques. riz, en partie de première qualité ; 30 sacs piment ; 40 barillets gingembre ; 2000 caisses savon ; 100 caisses chandelles de suif ; 50 caisses blanc de baleine, 80 bls. maquereaux ; 300 caisses harengs ; 70 barillets tabac préparé ; 60 barillets clous coupés ; plusieurs caisses quincaillerie, 50 brouettes ; charrettes et drays ; 12 cs. chapeaux de carton, 500 livres gomme Llellne ; 200 pièces toile à voile, de coton ; 150 pièces toile à voile de Russie ; 5 caisses demi-bas ; 5 malles monchours Madras ; 1000 rames papier à env. lettre, &c. 21 mai.

REMEDE du Dr. Leroy garantie véritable Purgatif, degrés assortis, $1 la bouteille Vomi Purgatif 50 cents la bouteille, à vendre à la pharmachie du soussigné.

F. P. DUCONGÉ,
21 mai encoignure Chartres & Conti.

EN débarquement du navire Alabama, 100 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
21 mai S. C. BELL.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.

9EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 4 Juin.

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1 LOT DE	$ 3,000			$ 3,000
1 "	"	1,500		1,500
1 "	"	1,000		1,000
1 "	"	800		800
1 "	"	623		623
6 "	"	500		3,000
6 "	"	300		1,800
6 "	"	200		1,200
156 "	"	50		7,800
156 "	"	20		3,180
624 "	"	8		4,992
7800 "	"	4		31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS	$ 4
DEMI BILLET	2
QUARTS DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES** :—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
16 mai *Directeur.*

HARENGS.—150 barils Harengs reçu par le brick Alexander de Baltimore, à vendre par [20 m.] J. W. ZACHARIE & CO.

SANGSUES NOUVELLES.

UN nouvel approvisionnement de belles Sangsues, reçu et à vendre à la pharmacie de
F. P. DUCONGÉ.
19 mai encoignure Chartres et Conti.

EN débarquement et à vendre.—30 barils Huile de Tanneur, qualité supérieure, 25 quarts de barriques Vin de Malaga doux, 50 caisses Blanc-de-Baleine. S'adresser à
THOMSON & GRANT,
19 mai. rue de la Levée, no. 39.

UN jeune homme récemment arrivé de France, désire une place dans un établissement de Commerce, soit ici, soit à l'étranger. Il a une connaissance parfaite des navires et des comptes, et peut se charger d'une correspondance française. Pour les details, s'adresser à
19 mai T. NICOLE & CO.

LES soussignés ont en debarquement de la barque Wyoming, venant de Bordeaux ; 20 pipes Eau de-Vie de Dupuy, 50 barriques Vin de Montferrand ; 468 caisses Lafitte ; 70 tierçons Vinaigre, 50 barils do.; 300 damejeannes do : qu'ils offrent à vendre au comptant.

19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

TABAC.—68 surons tabac de Cube, de 1ère. qualite, reçus par le brick Ajax, venant de St. Yago de Cube, à vendre par
19 mai J. W. ZACHARIE & CO.

RIZ d'excellente qualite, en débarquement du brick Enterprize, à vendre prr
WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

VIN DE MADERE.—Quelques quarts de pipes vin de Madère, bonne qualité, à vendre par WM. G. HEWES,
19 mai rue du Camp, no. 9.

AVIS.—Les souscripteurs au *Courrier des Etats Unis* sont informés que dorénavant ils pourront se procurer les numeros qui leur manqueront en s'adressant chez
E. JOHNS & Co., *Agents*,
18 mai rue de Chartres no. 113.

AVIS AU PUBLIC.

LES soussignés seraient on ne peut plus obligés à la personne qui pourrait leur donner quelques renseignemens sur les derniers faits d'un nommé Matias de Abiega, natif d'Oguendo, dans la province de Alava, en Espagne. Ce Matias de Abiega, serait mort, dit-on, dans cette ville, vers la fin de juillet ou au commencement d'août 1829, dans une auberge tenue par Ramon Nuñez. STETSON & AVERY.

N. B.—S. M. Ramon Nuñez est à la Nlle.-Orléans, il rendra le plus grand service à ceux q'i publient cet avis, s'il veut bien se donner la peine de passer à leur magasin, rue du Camp, No. 27. 18 mai.

AVISO AL PUBLICO.—Los que suscribe, viviran sumamente reconocidos á la persona que pudiera dar algunas noticias sobre los ultimos hechos del nombrado Matias de Abiega, nativo de Oguendo, en la provincia de Alava, en España. El dicho Matias de Abiega debe haber fallecido en esta ciudad (segun dichos) hacia fines del mes de julio ó principios de agosto de 1829, en una posada tenida por Ramon Nuñez. STETSON & AVERY.

P. D. Si el Sr. Ramon Nuñez se halla en esta ciudad, obligaria infinito los que publican el presente aviso si quisiera darse la molesta de pasar á su almacen, calle de Camp, núm. 27.

18 de mayo

$20 DE RÉCOMPENSE.

SERONT données à celui qui ramènera à son maître, au no. 9, rue du Camp, la négresse **CHLOÉ**, d'environ 20 ans. 17 mai.

CAFE.—200 sacs café vert première qualité, en débarquement de la goëlette Serafina, et à vendre par THAYER, HURD & CO.
17 mai rue des Magasins, no. 29.
PAR ISAAC L. MELOY.

A VENDRE par le soussigné, 10 surons d'indigo Guatemala, 900 peaux de bœuf, 2000 livres salsepareille d'Honduras, première qualité, 4 barils tamarin frais, coupes fraiches, 35 tonx. bois de Campêche.
16 mai V. ROUMAGE.

JUS DE CITRON FRAIS.

14 DEMI-BARIL, 2 barils et 10 dame-jeannes *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Gleaner, venant de Matanzas, et à vendre par baril, dame-jeanne, gallon ou bouteille. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.

WM. SMITH,
12 mai Rue Royale, No. 55.

Approvisionnement de Gelée de Grosseilles du Nord.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir par le dernier paquebot de New-York, un nouvel approvisionnement de *Gelée de Groseilles rouges*, en pots de demi-livre et d'une livre, préparés avec soin. S'adresser au *Magasin de Graines* de
WM. SMITH,
12 mai rue Royale, no. 55.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nelle.-Orléans, 11 mai 1831 — *J. D. Crew* contre *ses créanciers* (No. 1351.) —Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire dans cette affaire, ait lieu en l'étude de Wm. Christy, notaire public, le 25 du présent mois (mai 1831) pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne ou ses biens sont et demeurent suspendues.

(Signé) JAMES PITOT, juge.

— Je certifie ce que dessus.

16 mai—3 S. BLOSSMAN, greffier.

COUR DE DISTRICT—SAMEDI 30 AVRIL 1831—*Nicolas Benoist* contre *ses créanciers et les créanciers de Benoist & Blanchard* [No. **2,089.**]—Sur motion de C. G. de Armas, avocat du pétitionnaire, et sur avis donné à la cour qu'*Antoine Abat*, syndic définitif, nommé par les créanciers dans leur assemblée tenue pardevant Octave de Armas, notaire, le 2 du present mois, a refusé d'accepter les dites fonctions, il est ordonné par la cour qu'une autre assemblée des créanciers du dit *Benoist* et de la raison de *Benoist & Blanchard*, ait lieu en l'étude du dit Octave de Armas, le 6 juin prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de nommer un ou plusieurs syndics au lieu et place du dit Antoine Abat.

Extrait des minutes.

6 mai—3,1ps. J. L. LEWIS, Greffier.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 3 juin, à 5 heures de l'après-midi, une montre en or, marquée No. 6960, avec sa chaîne et sa clé, saisis à la poursuite d'Ed. Bajolière.
24 mai L. DAUNOY, marshal.

Simeon Martheo vs. L. Nicolet et autres.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité; j'exposerai en vente Samedi 18 juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, une négresse nommée Marie,—saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
20 mai Marshal.

EN vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'honorable C. Maurian, juge président de la cour de cité, dans l'affaire de J. Arnaud et veuve Arnaud *vs.* A. M'Roberts; j'exposerai en vente, lundi 30 courant, à 11 heures, sur les lieux, rue de la Levée, entre Dumaine et St. Philippe, une quantité de meubles et autres articles consistant en chapeaux, souliers, &c.
19 mai L. DAUNOY, marshal

Henry *vs.* Sprague & Ogier.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 4 juin prochain, à midi, à la Bourse, un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues Carondelet et de la Commune, avec les dépendances qui s'y trouvent.
6 mai. L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Vu les grands travaux de déménagemens, Mr. GICQUEL annonce au public que l'ouverture de ces *Bains en Pluie* n'a pu se faire que le 16 mai, rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine, no. 241. 18 mai—10,2ps.

IMPORTATION NOUVELLE.

L'Hydroconion,

OU BAIN EN PLUIE.

TOUT ce qui tend à la propreté du corps, tout ce qui peut prévenir les maladies rentre dans le patrimoine de l'hygiène, cette partie de la médecine que M. Schneider vient d'enrichir par la précieuse découverte de l'hydroconion.

L'importation faite en France par M. Walz de l'appareil propre à l'administration de ce nouveau mode de bains, lui a mérité l'approbation de la Société de médecine pratique de Paris, à laquelle il l'a soumise, et lui a valu, de la part du public, par l'usage général qu'il fait de son nouvel appareil, la juste récompense du service qu'il a rendu à l'humanité.

Les bains dont l'utilité est généralement reconnue en France, et sous le rapport de la médecine et notamment sous celui de l'hygiène publique, réunissent des avantages trop nombreux pour n'en pas faire une mention particulière afin de recommander au public l'appareil importé en notre ville, par M. Gicquel.

Le liquide contenu dans un réservoir élevé au dessus du bain, et cédant à son propre poids, se précipite de là, suivant les lois de l'hydrolique en des tuyaux plus étroits et disposés de différentes manières, pour sortir à travers une foule d'ouvertures capillaires qui le projettent en forme de jets d'eau sur toute la surface du corps ou sur l'une ou l'autre de ses parties suivant la direction des ouvertures capillaires.

Les eaux simples ou composées, naturelles ou artificielles, les décoctions, les teintures aromatiques, les spiritueux &c., peuvent être indifféremment employés dans l'hydroconion; non seulement l'appareil peut servir aux bains en pluie, mais il peut servir aussi à donner des douches soit liquides soit vaporeuses sur la tête, le tronc et les membres.

Sous le rapport de la médecine pratique l'usage des bains d'après leur mode varié d'administration, a prouvé les plus heureux résultats; les médecins ont déjà obtenu de nombreux succès dans une foule de cas tels que les engorgemens goutteux, les glandes stameuses, les contractures des muscles, le scorbut, les digestions lentes, les fatigues, les épuisemens divers, les affections tuberculeuses de la peau, les éruptions de toute nature même dartreuse, les affections nerveuses et une foule de maladies où il s'agit également de tonifier l'économie animale.

Considéré en outre sous le point de vue hygiénique l'usage de l'hydroconion est non seulement salutaire, mais il résulte de son emploi cet état de bien être, ce développement progressif des forces qu'on est loin d'éprouver après le bain particulier ; le lavage perpétuel des diverses parties du corps frappées de perspiration, l'excitation que le frottement exercé du liquide produit sur toute à peu, l'activité qu'elle et le ton qui en résultent ; l'ampleur qu'elle et la propreté qui en sont la suite, le fait de transformer la vapeur en pluie et la pluie en vapeur : toutes ces conditions sont autant de causes hygiéniques trop avérées pour qu'il soit utile de s'étendre davantage à cet égard.

Les bains en pluie diffèrent du bain par immersion, en ce que dans l'usage de celui-ci, la pression que l'eau exerce sur le corps produit souvent une difficulté de respirer tellement forte, qu'elle amène un essoufflement très incommode: le sang se porte à la tête : de là, douleur et vertige.

Le bain par aspersion au contraire produit un tout autre effet : l'eau qui tombe sur la surface du corps en goutelettes plus ou moins rapides aide à la transpiration ; un léger chatouillement se fait sentir dans toutes les parties du corps ; la respiration se fait avec régularité ; elle devient de plus en plus large ; le pouls s'accélère mais sans cesser d'être régulier, et, si l'on peut s'exprimer ainsi : les articulations sont plus fortes ; car on n'éprouve pas le sentiment de faiblesse qui suit toujours le bain d'immersion ; enfin on peut considérer l'invention de l'hydroconion comme l'objet d'une nouvelle jouissance dans la vie domestique à cause des sensations douces et agréables qu'il fait éprouver, et aussi en ce qu'il facilite chez l'un et l'autre sexe l'entretien de la propreté si salutaire au corps.

Avec l'appareil de M. Walz on peut prendre les bains chauds, frais et froids, les bains de douches et d'injections, les bains médicamentaux, onctueux, alcalins ou excitants, les bains de siège et enfin les bains à vapeur dont l'utilité est si grande et qui cependant sont si négligés à cause des frais immenses et des soins qu'il toujours nécessités l'installation d'un bain domestique à vapeur.

Ces nouveaux bains, outre le peu d'espace qu'ils peuvent occuper dans un appartement, ne causent aucun dérangement dans le service d'une maison ; on trouvera même, s'il faut entrer jusque dans les plus petits détails, économie de temps, de combustible et d'eau ; faits sous la forme de différens meubles ces mêmes bains peuvent orner le cabinet de toilette le plus riche, le salon le mieux décoré, comme la chambre la plus simple et la plus modeste; ces bains sous la forme d'une bibliothèque ou d'une armoire, se trouveront toujours faire partie des meubles indispensables d'une maison.

Mr. Gicquel, initié par Mr. Walz aux secrets de l'établissement de cet appareil se chargera de les établir sous la forme et de la manière qu'on lui indiquera.

Le public sera admis à les visiter le 1er. mai prochain, à l'établissement des Bains Hydroconion, rue Bourbon, entre les rues St. Anne et Dumaine. 23 mai.—1m

NOURRICE A LOUER.—On désirerait louer une mulâtresse très-saine, et ayant un enfant d'un mois. Elle est en outre garantie comme esclave de confiance, et très-fidèle, et peut s'utiliser dans un ménage pour coudre, étant entendue à tout. S'adresser à
MME. ESNAUD SÉVERINS,
rue Dauphine, no. 18, maison de M. Mathias
18 mai—3

CERA BLANCA.—20 tercios de Cera blanca, superior, de venta en casa de
THAYER, HURD y Comp.
24 de mayo No. 29, calle do Magasin

VENTES A L'ENCAN.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 9 Juin 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi précis pour le compte de la communauté qui a existé entre feu Mercelite Maxent, décédée, épouse de Louis de Feriet, et ledit de Feriet, ainsi que pour le compte de la société qui a existé entre le dit sieur Feriet et J. B. Vignié :—LES PROPRIÉTÉS ET LES ESCLAVES ci-après, savoir :

1o. Une **RAFFINERIE** et une **DISTILLERIE** situées au faubourg Clouet, sur un terrain ayant 65 pieds 10 pouces de face au fleuve, sur à-peu-près 515 pieds de profondeur, lequel terrain d'après le plan fait par Joseph Pilié, Voyer de la ville, est régulier jusqu'à 300 pieds dans la profondeur d'où il s'élargit de suite, et mesure 254 pieds jusqu'à l'espace de 140 pieds d'où il retrécit de 62 pieds jusqu'aux 515 pieds la borne de profondeur. Sur la devanture se trouve une Maison en briques, et dans la profondeur un établissement également en briques, couvert la plus grande partie en terrasses. La guildive ou distillerie fait habituellement de 100 à 120 mille galons de rum par an, ainsi que tous les ustensils qui en dépendent. Elle est en état de travailler, et a été réparée à neuf depuis deux ans, les cuves à fermentation sont faites avec soin et du bois de choix ; il y a 5 alambics, 2 réctificateurs. Le dit établissement est pourvu d'eau par le moyen d'une machine à vapeur de la force de 5 chevaux, qui tire du fleuve par des tuyaux en fer de 6 pouces de diamètre, la machine est très simple, exige très peu de bois et fournit beaucoup d'eau ; plus, un bassin de 200 pieds de long sur 40 de largeur, sur lequel se trouve une pompe à chapelet en fer, qui par le moyen d'un cheval, fournit suffisamment d'eau quand on ne veut pas employer la machine à vapeur. Dans le même établissement se trouve une Raffinerie de sucre avec tous les ustensils nécessaires pour la faire travailler, ainsi qu'une Forge en bon état, logements d'ouvriers, écuries, remises &c.

2o. Un **TERRAIN** situé au faubourg Clouet, ayant 70 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné du côté d'en bas par la propriété de Mr. Thomas Banks, et du côté de la ville par celle de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel se trouve une Maison de maître, un jardin bien pourvu d'arbres fruitiers, &c., cuisine, une remise et couloir pour voitures et chevaux à la Levée et en bon état.

3o. Un autre **TERRAIN** situé dans le même faubourg, ayant 55 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné d'un côté de la ville par la propriété de Mr. John Lewis, et du côté d'en bas par l'établissement de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel terrain il y a une quantité d'arbres fruitiers.

ESCLAVES.—Julien, nègre âgé de 50 ans, charpentier ; Tom, nègre de 30 ans, charpentier ; Fox, nègre de 30 ans, très au fait des ouvrages d'une raffinerie ; Moses, nègre de 24 ans, également au fait de tous les ouvrages d'une raffinerie ; Pierre, nègre de 38 ans, et Tom Brown, âgé de 30 ans, tous deux charretiers et bucherons ; Grégoire, nègre âgé de 40 ans, charretier, au fait des ouvrages d'une distillerie ; Salomon, nègre âgé de 60 ans, employé à la distillerie ; Thomas, mulâtre âgé de 28 ans, charretier, employé à la distillerie ; Daniel, nègre de 25 ans, tonnelier et bucheron ; François, nègre âgé de 60 ans, un peu charpentier, ayant une hernie.—Les dits esclaves sont très intelligents et ont toujours été employés à toutes sortes d'ouvrages.

Conditions :—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement ; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs, et les actes de vente seront passés par devant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquereurs.—Par ordre de la cour.

MARTIN LACHE, Register.
7 mai—10,2ps.

PAR F. DUTILLET.

VENTES DES BIENS DE LA SUCCESSION DU FEU *CHS. JUMONVILLE DE VILLIERS.*

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette paroisse, il sera vendu à l'encan, Mardi le 7 du mois de Juin prochain, à la Bourse Hewlett les biens dépendants de la succession de feu Charles Jumonville de Villiers, consistant en :—

1o. **UN TERRAIN** situé en cette ville, rue Bourbon, ayant mesure française, quatre vingt quinze pieds de face à la rue Bourbon et cent vingt pieds de profondeur, le tout borné d'un côté par la propriété appartenant actuellement ou ci-devant à Mr. Etienne Grefflin et de l'autre par celle appartenant actuellement ou ci-devant à Mr. Etienne Debon. Cette propriété sera divisée et vendue en deux lots, conformément à un plan fait par le Voyer de la ville et qui sera exposé à la bourse. L'un des deux lots comprendra les établissements de la Boulangerie occupée par Mr. Casenave; et l'autre lot occupé par M. Erare, sera vendu sans y comprendre les bâtisses qui sont dessus, et qui appartiennent au sieur Erare, qui aura le droit de les enlever.

2o. **UN EMPLACEMENT** situé en cette ville ayant mesure américaine, cent vingt huit pieds de face à la rue Dumaine, sur soixante quatre pieds de profondeur et face à la rue Condé, le tout borné dans la rue Condé par la propriété de Mr. Manuel Prados père, et dans la rue Dumaine par celle de M. Antoine Caraby. Cet emplacement sera divisé en six lots, conformément à un plan dressé par le Voyer de la ville et qui sera exposé à la Bourse, chaque lot sera vendu séparément et avec les belles bâtisses en briques qui sont dessus ; les lots Nos. 1, 3, 5, seront obligés de fournir au rez-de-chaussée seulement, un passage commun avec les lots qui les touchent respectivement.

3o. Les esclaves suivants, savoir :

1o. *MARCA*, nègre américain, d'environ vingt cinq ans, bonne pioche, charretier, laboureur et bonne hache.

2o. *JULIEN*, mulâtre, depuis vingt ans dans le pays, âgé de vingt sept ans environ, cuisinier, charretier, cocher et bon à tout.

3o. *ZEVON*, nègre créole, d'environ vingt huit ans, laboureur, charretier, domestique bon à tout.

4o. *CHARLOT*, nègre d'environ vingt deux ans, charretier, cocher, domestique, bon à tout.

5o. *PAULINE*, négresse claire, d'environ vingt six ans, domestique.

6o. *DÉSIRÉE*, négresse africaine, d'environ trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

7o. *MANON*, négresse créole, d'environ quinze ans domestique.

8o. *TEMPÉ*, négresse américaine, âgée d'environ vingt deux ans, couturière et domestique, et son enfant à la mamelle.

CONDITIONS :

Les esclaves seront vendus à 6, 12 et 18 mois de terme ; et les terrains avec les bâtisses à 1, 2 et 3 ans de terme ; Le tout payable en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires de la dite succession, avec hypothèque spéciale sur les dites propriétés, jusqu'à parfait paiement. Les billets seront fournis, divisés en autant de coupons que le requerreront les dits exécuteurs testamentaires.—Les actes de vente seront passés devant Louis T. Caire, not. pub.
6 mai—16,3ps.

A VENDRE.—Deux bons **BILLARDS**, complets et parfaitement conditionnés, s'adresser au bureau de cette feuille. 22 avril.

MAQUEREAUX.—100 barils maquereaux No. 1, et 50 barils No. 2, à vendre par
ALPHEUS GURREY,
16 mai No. 62, rue Gravier.

$100 DE RECOMPENSE,

A quiconque rapportera au soussigné le pupître, les lettres, papiers, et livres qui se trouvent dans la malle volée à bord du brick Gén. Victoria, samedi matin, 14 avril ; ces objets ne peuvent être d'aucune utilité à personne, excepté au propriétaire, qui promet en outre de n'adresser aucune question à celui qui les rapportera. S'adresser rue Toulouse, No. 60, chez
16 mai FR. PERRET.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276. 12 mai.

ARDOISES A VENDRE.

28,000 Ardoises à la duchesse et à la comtesse à bord de la barque Huskisson, de Liverpool, à vendre par
12 mai THEODORE NICOLET & CO.

JAMBON—40 barriques plats-cotés et jambons, excellente qualité, arrrivés récemment et à vendre par
12 mai P. M. TOURNÉ.

LE débarquement des navires Frances et Alabama.
100 caisses tabac manufacturé à Richmond.
20 fréquins beurre de Goshen.
100 caisses chocolat No. 1.
100 caisses blanc de baleine.
8 coffres-forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
20 douz. hâches de Natoon.
16 barriques excellente huile de baleine.
20 quarts de bque. vin de Malaga.
16 bls. huile pour les tanneurs.
15 bques. fromage de Goshen.
10 Pipes eau-de-vie de Cognac.
5 dq. genièvre de Hollande.
5 ½ do. eau de-vie de Cognac.
A vendre au No. 39, rue de la Levée, par
12 mai. THOMPSON & GRANT.

19 Barils de Jus de Citron en débarquement de la goëlette Water Witch, et à vendre par baril, dame-jeanne ou bouteille, par
JAMES L. SHAW.
Droguiste, coin des rues Royale et Douane.
11 mai.

200 Balles Foin, en débarquement et à vendre, s'adresser à
11 mai. J. MAGER.

HUILE DE PALMACHRISTI.—70 barils d'Huile de Palmachristi et 2000 liv. de Cire, reçus par le bateau-à-vapeur Convoy, à vendre par
GRAY & DURRIVE,
10 mai rue de la nouvelle-levee, no. 35

AVIS est donné aux créanciers de la succession de feu *L. Trouard*, d'avoir à se faire connaître à Aug. Luminais, shériff de la paroisse St. Jean Baptiste, ex-officio administrateur de la susdite succession, et à lui présenter une note du montant de leurs creances et des titres sur lesquels elles sont fondées. 10 mai—☞

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-bls. ils do. en débarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immédiatement à
9 mai LINCOLN & GREEN.

DROGUES, &C. &C.

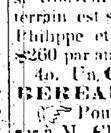

20,000 lir. soufre en bâtons, 4000 do. couperose, 3000 do. sel d'epsom, 3000 do. salsepareille, 2000 do. arrow root, 10 tierçons et 20 bls. graines de lin, 10 barils esprit de térébenthine, 10 do. poussière de marbre, 5 sacs graines de moutarde du pays. A vendre par
JAMES S. SHAW, droguiste,
3 mai. Encoignure Douane et Royale

AUX VOYAGEURS.

AMBROCATION COLOMBIENNE.

Préservatif certain contre le mal de mer.

LE soussigné agent de Mr. E. Wright de Boston, offre au public le médicament ci-dessus comme préservatif et spécifique contre cette affreuse maladie le "mal de mer." L'application n'en est ni dangereuse ni difficile : il suffit de s'en frotter un peu au creux de l'estomac, au moment de mettre en mer, ou aussitôt que les nauses se font sentir.

Les instructions nécessaires accompagnent chaque bouteille. F. P. DUCONGÉ.
2 mai. rues Conti et Chartres.

A VENDRE.

A UN, DEUX, ET TROIS ANS DE TERME.

1o. **UNE MAISON** neuve, solidement construite, à trois étages, située rue St. Philippe, entre les rues Royale et Condé ; elle est louée à raison de $1800 par an.

2o. **UNE MAISON** à deux étages, située rue Condé ; elle est louée à raison de $1560 par an.

3o. **UN TERRAIN** de 32 pieds de face sur 120 de profondeur, sur lequel se trouvent une cuisine et autres bâtisses ; ce terrain est situé rue Condé, entre les rues St. Philippe et Dumaine, et est louée à raison de $260 par an.

4o. Un **CHARRETIER** et un **TOMBEREAU**, loués à raison de $350 par an.

☞ Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Papet. 18 avril—☞

DOUBLONS et pièces en or, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

PEAUX de chevreuil, à vendre par
27 avril. J. MAGER.

BLANC DE BALEINE, MAQUEREAUX &C.—100 caisses blanc de baleine, 4, 5 et 6 à la liv. ; 200 barils maquereaux no. 2, 200 do. no. 3, 400 caisses morue, très large et de première qualité en débarquement et à vendre par
27 avril. STETSON & AVERY.

BAIGNOIRES

EN MARBRE D'ITALIE.

18 Superbes baignoires en marbre d'Italie convenables pour un établissement de bains publics.—A vendre ensemble ou séparément, s'adresser à THEOD. NICOLET & CO.
26 avril rue Royale no. 105.

RECU et en debarquement du brick General M' Comb, venant de Marseille : 100 barriques vin, 98 barils amandes, 50 jarres do. 475 paniers huile, 300 dugdales do. 250 caisses cornichons assortis, 200 do. fruits à l'eau-de-vie, 400 paniers anisette, 1000 cordes d'ail, 10 balles bouchons, 300 caisses souffre en rouleaux, et 30 quintaux étoupe, à vendre par
20 avril J. W. ZACHARIE & CO.

HABILLEMENS D'ETÉ.—LEE, WALTON & Co., au coin des rues de la Douane et de la levée, ont reçu par le de-Witt-Clinton et autres arrivages récents de New-York, un assortiment complet d'habilemens d'homme, d'enfant, &c. fins et communs, qu'ils offrent à vendre en gros et au détail, à des prix modérés.
26 avril.

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC**, graines fraiches de toutes espèces; reçues de France comme suit :

Chous d'York, chous Cubus (gros), chous royal pain de sucre, chous durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saimonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou curdes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

AVIS AU PUBLIC—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Le Docteur Rapollo est visible depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Le sieur Jean Rapallo ayant été indignement trompé par plusieurs personnes auxquelles il a administré avec succès son remède, se voit avec regret obligé d'annoncer qu'il n'entreprendra à l'avenir aucune cure sans qu'une partie du paiement convenu ait été effectué

Il promet de guérir la vue des personnes qui portent lunettes, par un remède simple et efficace et qu'il en donnera des preuves.

Je certifie que M. Jean Rap